

République Française - Département du Cantal

Arrondissement de Saint-Flour

VILLE D'ALLANCHE



COMMUNE D' ALLANCHE

Séance du vendredi 15 avril 2022

Membres en exercice :

Date de la convocation: 06 avril 2022

14

Présents à 12

L'an deux mille vingt-deux et le quinze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Philippe ROSSEEL,

Votants: 12

Présents : Eric VIALA, Claudine HOUSELLE, Patrick MERAL, Jean-Paul DUMAS, Roland VEDRINES, Alain GRIFFE, Audrey BLANQUET, Ludovic

Pour :11

LEVAIS, Thierry MARSILHAC, Jacqueline BARTHAIRE, Claude PESCHAUD, Julien THERON

Contre : 1

Représentés:

Abstention : 0

Excusés:

Secrétaire de séance:

Présents non votants :

Madame Audrey

Absents: Philippe ROSSEEL, Jennifer DEVÈZE

Objet: Vote du compte administratif - maillargues - DE 2022 034

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de ROSSEEL Philippe

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par ROSSEEL Philippe après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		7 889.87		38 127.86		46 017.73
Opérations exercice			10 045.28	9 763.19	10 045.28	9 763.19
RF						
Total des Préfecture de SAINT FLOUR		7 889.87	10 045.28	47 891.05	10 045.28	55 780.92
Contrôle de légalité						
Date de réception de l'AR: 02/05/2022						
015-211500012-20220415-DE_2022_034-DE						

Résultat de clôture		7 889.87		37 845.77		45 735.64
Restes à réaliser	16 950.00				16 950.00	
Total cumulé	16 950.00	7 889.87		37 845.77	16 950.00	45 735.64
Résultat définitif	9 060.13			37 845.77		28 785.64

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

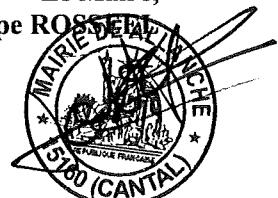
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à ALLANCHE, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Le Maire,
Philippe ROSSIGNOL



Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture
et de sa publication

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le : 02/05/2022

publié le : 02/05/2022

RF
Sous Préfecture de SAINT FLOUR
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 02/05/2022
015-211500012-20220415-DE_2022_034-DE